

An illustration of a river scene. At the top, a grey concrete curb with a storm drain is shown. A red plastic cup and a cigarette butt are floating in the water near the drain. A blue pipe runs from the drain into the river, with a red object floating out of it. The river is blue with white ripples. Green bushes and reeds line the banks. A green fish is swimming in the water. A large red plastic bottle is floating in the foreground. A signpost with a blue sign and a silver pole is in the water. The sign has three wavy lines and the text 'La Brèche'.

**Pour une rivière propre,
emportez vos déchets**

La Brèche

contact@ccl-valleedoree.fr - 03 44 73 89 10

CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

la
Vallée dorée
Communauté de Communes du Liandorlois

www.ccl-valleedoree.fr

BAILLEVAL · CAUFFRY · LABRUYÈRE · LAIGNEVILLE · LIANCOURT · MOGNEVILLE · MONCHY SAINT-ÉLOI · RANTIGNY · ROSOY · VERDERONNE

La Communauté de communes du Liancourtois - la Vallée dorée lance une grande campagne de sensibilisation pour lutter contre les déchets jetés dans la nature.

Elle fait ainsi le lien entre l'abandon des déchets, leur pollution des milieux naturels et la préservation de la ressource en eau. L'eau de nos rivières mais aussi l'eau potable car notre eau est issue des eaux souterraines du champ captant de Labruyère.

On n'y pense pas toujours mais le papier enrobant un bonbon, le mouchoir en papier ou le mégot de cigarette jetés sur un trottoir ou sur un sentier finissent, transportés par les eaux de pluie, dans les avaloirs (identifiés par des grilles le long de nos trottoirs) et dans nos rivières.

Le Liancourtois en compte trois :

- la Brèche,
- la Béronnelle
- et le Rhony, auxquelles il faut ajouter les Marais de Sacy-le-Grand et de Monchy-St-Eloi.

Certaines de ces eaux repartiront vers la mer

Limitier l'abandon de ces déchets, c'est aussi protéger la biodiversité, la faune et flore locales.

Après une phase de diagnostic, différentes actions sont mises en place tout au long de cette campagne pour sensibiliser les différents publics : animations dans les écoles, sur les marchés locaux, journées de nettoyage, pose de signalétique, pose de filets de rétention de déchets dans nos rivières, frise réalisée avec les scolaires,

Une loi et des directives nationales !

L'une des orientations de la loi Transition Energétique pour la Croissance Verte de 2015 (LTECV) est la simplification et l'harmonisation à l'échelle nationale des consignes de tri des déchets d'emballages.

Par conséquent, depuis le 1er janvier 2023, les consignes de tri des déchets d'emballages ménagers sont uniformisées en France. Désormais, où que vous

allez, tous les emballages sont à déposer dans le même bac de tri. On appelle cela l'extension des consignes de tri.

Notre Communauté de communes a précédé cette harmonisation puisqu'elle a participé à l'expérimentation dès 2019.

Au 1er janvier 2023, 63,4 millions de Français peuvent trier tous leurs emballages, soit 98% de la population française en métropole.

Dans les territoires où le tri est simplifié, on trie en moyenne 3 kg supplémentaires par habitant. Cette hausse concerne les nouveaux emballages en plastique (75 000 tonnes recyclées en 2021) et aussi, par effet d'entraînement, les emballages historiquement triés, papiers-cartons, verre, métal, bouteilles et flacons en plastique. Ces chiffres confirment que simplifier le geste de tri permet d'augmenter sa fréquence.

Et chez nous !

Notre Communauté de communes informe régulièrement sur les consignes de tri en menant des actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires. Des contrôles ponctuels des bacs ont été mis en place dans un but pédagogique. Toujours dans le but d'insuffler de meilleurs gestes pour la réduction des déchets, nous avons répondu à un appel à projets lancé par [Citeo](#) sur la réduction du geste d'abandon des déchets ménagers en 2022.

Pourquoi Citéo 🤔

Citéo est financée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et papiers, grâce à leur réduction, réemploi et recyclage. Elle subventionne également les collectivités telles que la nôtre dans le cadre de politique de réduction des déchets.

En concertation avec les communes, plusieurs actions sont en cours de réalisation :

- Mise en place de macarons / clous de voirie « ici commence la rivière » à l'entrée des avaloirs servant à l'évacuation des eaux de pluie. L'objectif est de rappeler que tout déchet jeté dans les rues fini, transporté par les pluies, dans la Brèche, la Béronnelle puis dans la mer

Qu'est-ce qu'un avaloir ?

Un avaloir permet l'évacuation des eaux de pluie. Raccordé au réseau d'eaux pluviales, il transporte ces eaux vers nos rivières.



- Panneaux de communication et de sensibilisation implantés sur les sites naturels (marais de Monchy, étangs et bois humide de Liancourt)
- Filets de rétention des macrodéchets apposés dans nos rivières (à Cauffry et Laigneville)
- Sensibilisation des scolaires en classe et lors d'actions de nettoyage des rues
- Réalisation d'une fresque pédagogique sur la thématique des déchets abandonnés avec les scolaires

Un kit de nettoyage de la nature mis à votre disposition dans vos communes
[flyerskitdechetsdanssac.pdf .pdf - 636.32 Ko](#)